



Vol de ma porte et plainte contre moi de la mairie de Montpellier

Par **Eozen**, le **23/03/2017** à **09:46**

Bonjour,

Je me suis fait voler mon portail extérieur de garage.

Comme je suis obligé par la mairie de Montpellier (contrairement à mes voisins qui ont eu le droit de rehausser leur clôture extérieure pour éviter les nombreux cambriolages) de laisser mon portail intérieur visible de la voie publique, la mairie de Montpellier a saisi le parquet pour que je réinstalle l'ancien portail extérieur .

Qu'est-ce que je risque car je ne vais jamais pouvoir récupérer mon ancien portail extérieur? (même si c'est un voisin protégé par la mairie de Montpellier qui me l'a volé et installé chez lui!).

Merci pour vos réponses.